ADEPS – Ecole de Moniteurs et d'Entraîneurs

PRINCIPES D'ORGANISATION DES <u>COURS GENERAUX</u> TYPE JURY CENTRAL

1. PROCEDURE

1.1 Adresser sa demande d'inscription assortie d'un bref <u>curriculum vitae sportif et</u> <u>mentionnant la formation spécifique et le niveau choisi</u> à :

Christine KAVARI Département Vie Fédérale Section "Elite et Cadre" – A.D.E.P.S. Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles

A PARTIR DU 5 JANVIER 2004 ET AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT la 1ère session d'examen.

1.2 **Acquitter le droit d'inscription**

- au niveau 2 (aide-moniteur) : 24 EUR - au niveau 3 (moniteur) : 37 EUR

au numéro de compte 091-2111059-77 de l'Inspection générale – A.D.E.P.S., Bld Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles avec la communication "Nom + Prénom - C.G.J.C. 2004 – Niv. 2 AM ou Niv. 3 M", uniquement au moyen du bulletin ci-joint qui vous sera envoyé dès réception de votre demande d'inscription écrite.

1.3 Faire parvenir à la Section "Elite et Cadre" la preuve du paiement (volet B du bulletin dûment attesté par l'organisme de paiement ou avis de débit).

<u>NOTE</u>: l'accès au niveau 3 (moniteur) des cours généraux exige la réussite des examens du niveau 2 (aide-moniteur).

2. ORGANISATION

- 2.1 Dès réception de la preuve du paiement (cfr. 1.3) la Section "Elite et Cadre" enverra au candidat le contenu des cours se rapportant au niveau choisi.
- 2.2 Les examens se dérouleront les :

•	13 mars 2004	(1 ^{ere} session)	à 10h
•	27 mars 2004	(2 ^{ème} session)	à 10h

Les candidats seront avisés personnellement du lieu de l'examen.

- 2.3 L'examen se fera sous forme d'un questionnaire à choix multiples.
- 2.4 Les critères de réussite tels que définis par les principes d'organisation des cours généraux restent strictement d'application.

Λ	COMOIR	٠
$\boldsymbol{\Gamma}$	savoir	

- 2.4.1. Examen de 1^{ère} session
 - 2.4.1.1 REUSSITE si, au minimum 50 % dans chaque branches. Sinon est ajourné;
 - 2.4.1.2 en cas d'AJOURNEMENT, il y a EXEMPTION des branches dans lesquelles on a obtenu 50 % si au minimum 50 % au total.

2.4.2 Examen de 2^{ème} session

- 2.4.2.1 distinction entre les branches PRINCIPALES et les branches MINEURES
 - 2.4.2.1.1. sont branches principales :
 - anatomie
 - physiologie
 - théorie de l'entraînement
 - 2.4.2.1.2. sont branches mineures, les autres branches
- 2.4.2.2 REUSSITE si au moins 50 % dans chaque branche
 - OU si 1 seul échec à 40 % dans une branche mineure
 - OU si <u>deux échecs</u> dans des branches mineures, mais, au minimum, 45 % dans les branches concernées
 - OU si le total est égal ou supérieur à 60 %
 - avec un seul échec à 40 % dans une branche principale $\overline{\rm OU}$
 - avec un échec à 40 % dans une branche mineure OU
 - avec deux échec à 40 % dans des branches mineures
- 2.4.2.3 ECHEC
 - si l'élève à échoué dans une branche principale et n'a pas obtenu 60 % au total
- OU si l'élève a obtenu 60 % au total mai a échoué même légèrement dans 3 branches mineures
- 2.5 Le jury central ne peut en aucun cas constituer une éventuelle seconde session pour le candidat ajourné, inscrit à la formule traditionnelle et vice-versa.

FICHE SIGNALETIQUE <u>Jury central</u>

Date de la demande :				
NOM: Prénom:				
Adresse: Code Ville				
Date de naissance :				
Niveau cours: Niveau 2 (Aide-moniteur) / Niveau 3 (Moniteur)				
Discipline (s) sportive (s) choisie (s)				
A renvoyer: Christine KAVARI – service "Elite et Cadre" – blv. Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles Fax: 02/413.29.10 – Courriel: christine.kavari@cfwb.be				
×				
FICHE SIGNALETIQUE Jury central				
Date de la demande :				
NOM: Prénom:				
Adresse: Code Ville				
Date de naissance :				
Niveau cours: Niveau 2 (Aide-moniteur) / Niveau 3 (Moniteur)				
Discipline (s) sportive (s) choisie (s)				

A renvoyer : Christine KAVARI – service "Elite et Cadre" – blv. Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles Fax : 02/413.29.10 – Courriel : christine.kavari@cfwb.be